Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260303-DEL1920260302-DE

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURE

Souscription d'un nouveau contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour 1 000 000 euros

DEL19_2026_03_02

En exercice : 20
Présents : 18
Votants : 20

Le deux mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : DUVAL Laurent, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Absents excusés : de KERIZOUET Isabelle, ANN Véronique.

Pouvoirs : Isabelle de KERIZOUET donne pouvoir à Nadège MARETTE, Véronique ANN donne pouvoir à Eric BOULOUARD.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen.

Rapporteur : Monsieur Patrick LE GAL

➲ L'adjoint au Maire informe l'assemblée :

Afin de financer les besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai court, la commune souhaite contracter une deuxième ligne de trésorerie pour un montant de 1 000 000 euros.

Différents organismes bancaires ont été sollicités afin d'établir une proposition dans ce sens.

Après étude des différentes offres reçues, la proposition de la Caisse d'Epargne apparait la plus intéressante.

➲ L'adjoint au Maire propose à l'assemblée :

Il est proposé au Conseil municipal de retenir, après étude des différentes offres reçues, la proposition de la Caisse d'Epargne, apparaissant la plus intéressante et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec cet organisme.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260303-DEL1920260302-DE

➲ **Le Conseil municipal après en avoir délibéré,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 ;
Vu l'avis de la Commission Finances - Ressources humaines - Vie Economique - Tourisme et Agriculture du 23 février 2026 ;

➲ **CONTRACTE** une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne avec les caractéristiques suivantes :

- Montant : 1 000 000 euros
- Durée : 12 mois
- Taux : €ster + marge de 0.56%
- Périodicité de facturation des intérêts : trimestrielle
- Commission d'engagement : 0.10% du montant de la ligne
- Commission de non-utilisation : 0.05 % de la différence entre le montant moyen utilisé et le droit de tirage.
- Commission de gestion : 150 euros

➲ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

PJ : Offre Caisse d'Epargne ligne trésorerie

Fait à Languidic, le 3 mars 2026

Le Maire,

Laurent DUVAL

MAIRIE DE LANGUIDIC (Morbihan)